

l'engagement du gouvernement à maintenir un processus décisionnel ouvert et efficace l'a obligé à prendre ces plaintes au sérieux.

Le TCCE a conclu que la mise en place d'un système d'enchères était la façon la plus équitable et efficiente d'allouer les contingents d'importation de produits finaux (oeufs en coquille, fromages et autres produits laitiers). Pour certains produits comme le poulet et le dindon, le TCCE a recommandé que le contingent soit alloué aux transformateurs en fonction de leur participation au marché, mesurée par leur part du marché. Le TCCE a jugé que les sociétés subissant les importations non réglementées de produits transformés à base de poulet ou de dindon devraient recevoir un accès prioritaire au contingent applicable. Le Tribunal n'a recommandé aucun changement à l'actuelle méthode d'allocation des contingents d'importation d'oeufs d'incubation et de poussins.

M. Wilson a déclaré que le gouvernement tiendra compte du rapport du TCCE lorsqu'il examinera les façons de rendre des méthodes d'allocation plus équitables, plus ouvertes et plus efficaces. «Les recommandations du Tribunal constituent une contribution très importante, et nous les examinerons soigneusement, a déclaré le Ministre. Ces recommandations sont fondées sur une étude approfondie et sur les nombreux témoignages offerts par toutes les parties intéressées.»

Mais comme l'étude avait pour seul objectif de conseiller le gouvernement, la décision finale sur la pertinence et les modalités de tout changement devra tenir compte d'un grand nombre de considérations. «Toutes les parties intéressées auront amplement de temps pour faire connaître leurs vues», a ajouté M. Wilson.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou

M. Richard Tudor-Price
Agriculture Canada
(613) 995-5880